

LA BALME

au fil des saisons

N° **34**
JUN 2018

LE JOURNAL DE LA BALME DE SILLINGY



édito



LA SÉCURITÉ, NOTRE PRIORITÉ

Chères Balméennes,
Chers Balméens,

La sécurité de la population est une de nos priorités, qu'elle soit routière ou auprès des personnes. Sécurisation des routes, développement du service de police municipale, armement des policiers municipaux, déploiement de la vidéo-protection, sont des actions mises en place sur la commune. Nous travaillons également depuis quelques temps en partenariat avec la Gendarmerie sur le projet de participation citoyenne qui a pour objectif de limiter les cambriolages et les incivilités grâce à l'implication de tous.

Je suis heureux qu'à l'aube de l'été, période traditionnellement propice aux cambriolages, ce dispositif, dont le détail de fonctionnement est expliqué dans ce bulletin, puisse être mis en place. Je remercie tout particulièrement les habitants volontaires pour leur investissement dans ce projet qui est un bel exemple de solidarité.

Dans un tout autre domaine d'action solidaire, je vous invite à venir découvrir le travail des jardiniers du Parc des Jardins de Haute-Savoie.

Cette poignée de bénévoles œuvre avec passion tout au long de l'année pour offrir à tous un magnifique parc paysager où il fait bon flâner, discuter jardinage, faire une partie de chasse aux trésors... enfin passer un bon moment dans le cadre enchanteur du lac... et pourquoi pas rejoindre cette belle équipe.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été !

François DAVIET
Maire de La Balme de Sillingy
Président de la CCFU
Conseiller départemental du canton d'Annecy 1

HORAIRES D'OUVERTURE DU PARC DES JARDINS DE HAUTE-SAVOIE

Du 1^{er} juillet au 31 août :
tous les jours de 9h à 19h.

Du 1^{er} au 30 septembre :
tous les jours de 9h à 18h.

RENSEIGNEMENTS :
Alter'Alpa Tourisme, 04 50 22 40 31



MAIRIE DE LA BALME DE SILLINGY
13 route de Choisy - BP 44
74331 La Balme-de-Sillingy cedex
04 50 68 89 02 - mairie@labalmedesillingy.fr



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
FIER ET USSE**
165 route de Paris 74330 La Balme-de-Sillingy
04 50 77 70 74 - www.fier-et-usses.com



COMMUNES JUMELÉES
Coat-Méal en Bretagne
Bourg-Blanc en Bretagne
Colle Umberto en Italie

LES RISQUES DE CAMBRIOLAGES

Malgré vos précautions pour protéger votre logement, certains cambrioleurs chevronnés réussissent à s'introduire chez vous grâce à une méthode consistant dans un premier temps à faire du repérage, puis passent à l'action en revenant plus tard pour cambrioler plusieurs maisons/appartements au sein du même lotissement. Ils peuvent mettre moins de 5 minutes par logement visité.

LES ACTIONS MISES EN PLACE

Par la Gendarmerie

Des patrouilles, à la fois en tenue et en civil, sont quotidiennement effectuées, ainsi que de nombreux postes de contrôle.

La démarche de Participation Citoyenne a été mise en place très récemment (lire notre article ci-dessous).

Par la Police Municipale

La Police Municipale effectue des services décalés pour lutter contre les cambriolages depuis mi-novembre 2017, car une grosse vague de cambriolages a eu lieu cet hiver.



QUELQUES CONSEILS POUR VOUS PROTÉGER

- Protégez et renforcez les points d'accès de votre domicile.
- Évitez de montrer tout signe d'absence (dans la mesure du possible).
- Placez en lieu sûr vos objets de valeur.
- Ne laissez pas d'inconnus entrer chez vous.
- Demandez à un membre de votre famille ou à une personne de confiance (voisin...) de porter une vigilance particulière en cas d'absence.

- Fermez à clé les portes des véhicules et des habitations - même lorsque vous êtes à l'intérieur, notamment pour celles qui ont des surfaces importantes.
- Équipez-vous d'une alarme.
- Signalez immédiatement aux forces de l'ordre (via le 17) tout individu suspect vu dans votre voisinage, notamment qui demanderait des renseignements.
- Relevez tous les éléments qui pourraient permettre aux forces de l'ordre d'identifier ces personnes (description physique, immatriculation, type et couleur du véhicule utilisé...).

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

- Avant de partir, vous pouvez signaler à la brigade de Gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Téléchargez le formulaire sur le site Internet : www.fendarmerie.interieur.gouv.fr et déposez-le au moins 48 heures avant votre départ à la Brigade de Gendarmerie.

LA PARTICIPATION CITOYENNE

Pour garantir la meilleure sécurité possible dans ses hameaux et ses lotissements, la municipalité de La Balme de Sillingy a récemment décidé de mettre en place le dispositif de participation citoyenne. Encadrée par la Gendarmerie, cette démarche est mise en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités et encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Le 14 avril dernier, une réunion de quartiers a été organisée. Les Balméens ont pu venir à la rencontre de l'adjudant-chef Arnaud MARQUER qui leur a expliqué les objectifs de ce dispositif :

- établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique,
- accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation,
- renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinages.

Après cette matinée d'information, les habitants intéressés se sont de nouveau rencontrés le 26 mai, en présence du Lieutenant Cyril GAMBINI afin d'être informés sur leurs missions en tant que référents de quartier.

Ces derniers ont avant tout un rôle d'information. En dialoguant avec ses voisins, chacun peut recueillir des informations utiles (voiture suspecte qui circule dans le quartier, démarchage abusif...) et créer du lien social. Le référent de quartier n'a pas vocation à se substituer à la Gendarmerie : il ne lui est donc pas demandé de patrouiller ou d'intervenir en cas de cambriolage par exemple ; il est un relais entre la Gendarmerie et les citoyens du quartier, et il dispose d'un interlocuteur privilégié au sein de la Gendarmerie.

A ce jour une dizaine de référents se sont portés volontaires dans les quartiers suivants : Les Devins, Vengeur, Clos Bellevue, Les Cortis, la Colline, la Bonasse, La Bathie, Les Prés Riants ou encore les Carasses.



Les administrés qui comptent un référent dans leur quartier recevront prochainement la visite de celui-ci et/ou un fascicule avec ses coordonnées dans leur boîte aux lettres.

Nous vous rappelons également que des élus de proximité sont à votre écoute sur l'ensemble des secteurs de la commune.

Retrouvez le nom et les coordonnées de l' élu le plus proche de chez vous sur notre site Internet : www.labalmedesillingy.fr
Rubrique les élus à votre écoute.

Vous souhaitez devenir référent de votre quartier ?

Adressez-vous au service proximité : 04 50 68 78 70 – service.proximite@labalmedesillingy.fr pour être informés sur le dispositif et mis en relation avec la Gendarmerie.



OÙ TROUVER UN DÉFIBRILLATEUR ?

Un accident est vite arrivé... Si vous vous trouvez en présence d'une personne qui ne respire plus, ou dont le cœur ne bat plus, vous avez la possibilité d'intervenir en attendant l'arrivée des secours grâce à plusieurs défibrillateurs installés dans la commune à trois lieux clés ! Vous en trouverez un dans le hall d'entrée de l'Espace 2000, un devant la salle Georges Daviet, et un dernier au rez-de-chaussée de la Halle des Sports et de la Culture.



Défibrillateur Espace 2000



Défibrillateur Salle Georges Daviet

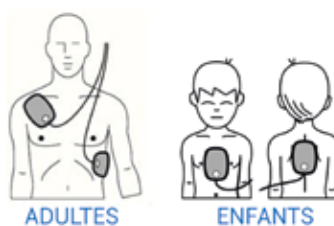


Défibrillateur Halle des sports

LES BONS GESTES

Si vous êtes plusieurs, une personne doit appeler les pompiers (18) ou le SAMU (15) et aller chercher le défibrillateur le plus proche, pendant qu'une autre personne commence le massage cardiaque.

Allumez le défibrillateur et suivez les consignes vocales qu'il vous donnera. Placez les électrodes comme indiqué ci-contre. L'appareil va analyser le rythme cardiaque de la victime et enverra un choc électrique uniquement si c'est nécessaire. Vous ne devez pas toucher la victime pendant cette procédure. Continuez en suivant les instructions du défibrillateur jusqu'à l'arrivée des secours.



ADULTES

ENFANTS

Pour en savoir plus

De nombreux sites internet proposent un apprentissage rapide des gestes de premiers secours. Vous aussi vous pouvez sauver des vies !

DU NOUVEAU POUR LES SERVICES PÉRI ET EXTRA-SCOLAIRES À LA RENTRÉE 2018-2019

4 JOURS PAR SEMAINE

Suite au passage à 4 jours d'école par semaine, voici les horaires appliqués dès la rentrée de septembre 2018 : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

QUELS CHANGEMENTS POUR LES SERVICES PÉRISCOLAIRES ET EXTRA-SCOLAIRE ?

Service péri-scolaire

- Accueil du matin : de 7h30 à 8h20.
- Restaurants scolaires : de 11h30 à 13h20.
- Accueil du soir : de 16h30 à 18h30. Goûter de 16h30 à 17h. Possibilité de venir chercher les enfants à partir de 17h.

Accueil de loisirs les mercredis

Les centres de loisirs accueilleront les enfants tous les mercredis. Les enfants âgés de 3 à 6 ans seront accueillis à Sillingy, les enfants de plus de 6 ans seront accueillis à la Balme de Sillingy.

Deux possibilités d'inscription :

- Le matin avec repas (de 7h30 à 13h)
- Toute la journée avec repas (de 7h30 à 18h30)



Tarifs

QUOTIENT FAMILIAL	JOURNÉE	½ JOURNÉE
0 à 800 €	8 €	6 €
de 801 à 1500 €	14 €	9 €
de 1501 à 2500 €	20 €	13 €
> 2500 € et habitants des autres communes de la CCFU	25 €	17 €

TRANSFORMATION DU GARAGE EN CHAMBRE : PENSEZ AUX FORMALITÉS D'URBANISME

Vous souhaitez transformer votre garage en chambre ou en autre pièce à vivre ? Ces changements nécessitent une autorisation d'urbanisme car il y a un impact sur la surface habitable, le nombre de places de stationnement, les façades... Votre demande doit être déposée en mairie au Service Urbanisme avec un formulaire type et des précisions complémentaires. Votre projet sera instruit au regard des règles définies dans le Plan Local d'Urbanisme de la commune.

L'AUTORISATION ET LA TAXE SELON VOTRE PROJET

Une transformation de moins de 40 m² en zone urbaine et de moins de 20 m² en zone agricole nécessite une déclaration préalable. Au-delà, il faut un permis de construire.

La transformation de votre garage n'aura une incidence que sur votre taxe d'habitation, vous n'aurez pas de taxe d'aménagement supplémentaire.

L'OBLIGATION DE PLACES DE STATIONNEMENT COUVERTES

Vous devez disposer d'une place de stationnement couverte par logement.

La transformation du garage induit la disparition de cette place. S'il n'y a pas d'autre existante, il faut en recréer une avec un abri voiture par exemple, et l'intégrer à la demande d'autorisation.

Renseignements : Service Urbanisme, 04 50 68 87 22, urbanisme@ccfu.fr



FÊTE DU LAC

Chaque année a lieu la Fête du Lac de La Balme de Sillingy, organisée par le Comité des Fêtes et Réceptions et soutenue par la Mairie. Elle se déroulera cette année le samedi 7 juillet.

Au programme :

à 14h : venez participer au concours de pétanque ! Inscriptions sur place dès 13h en doublette formée, pour 2 € par personne. Les gagnants remportent un repas du soir avec apéritif.

à partir de 20h : le repas est servi ! Au menu, chili con carne, tarte et café au tarif de 10 € pour les adultes et 6 € pour les enfants.

Vous trouverez également une petite restauration et buvette où vont se proposer frites, saucisses, apéro marquisette,...

vers 22h30 : dès que la nuit tombe, admirez le traditionnel feu d'artifice.

La soirée dansante sera animée par Mickael DJ Animation.

Renseignements : Service Proximité, 04 50 68 78 70, service.proximite@labalmedesillingy.fr



HORAIRES D'ÉTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

En raison de fortes chaleurs dans le bâtiment, la bibliothèque réduit ses horaires d'ouverture du 19 juin au 8 septembre. Elle vous accueillera seulement les matins : **mercredi, vendredi et samedi de 9h30 à 12h.**

Fermeture annuelle pour rangement et inventaire : du 28 juillet à 12h au mercredi 29 août à 9h30.

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS À LA FOIRE DE LA BATHIE

Vous pouvez dès maintenant vous inscrire pour participer en tant qu'exposant (vidéogrenier ou professionnel) lors de la Foire de la Bathie, dimanche 28 octobre 2018.

Service Proximité : 04 50 68 78 70, service.proximite@labalmedesillingy.fr

AGENDA AGENDA AGENDA **AGENDA** AGENDA AGENDA AGENDA AGENDA AGENDA AGENDA AGENDA **AGENDA** AGENDA AGENDA AGENDA

JUILLET

≡ DIMANCHE 1^{er}

- > Vide-grenier, de 8h à 18h
Parking salle Georges Daviet, par le Club Sportif La Balme
- > Navigation de modélisme naval, de 9h à 18h, *Lac, par Les Mini-Flots*

≡ LUNDI 2

- > Conseil Municipal, 19h30, *Salle des Fartoz*

≡ SAMEDI 7

- > Rendez-vous Nature : atelier tisanes et soins, de 14h à 16h, *Parc des Jardins de Haute Savoie*
- > Fête du Lac, à partir de 14h, *Lac, par le Comité des Fêtes et Réceptions*



AOÛT



≡ DU JEUDI 16 AU DIMANCHE 19

- > Concours de pêche "Enduro carpes Roger-Vittoz", *Lac, par Balme Pêche Loisirs*

≡ VENDREDI 24

- > Don du sang, de 16h à 19h, *Espace 2000, par l'Établissement Français du Sang*
- > Fête des Jardins, à partir de 15h, *Parc des Jardins de Haute-Savoie*

SEPTEMBRE

≡ SAMEDI 1^{ER}

- > Forum intercommunal des associations, de 13h30 à 18h, *gymnase de Sillingy, par la CCFU*

≡ SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16

- > Salon du bien-être, de 10h à 19h, *Salle Georges Daviet, par Regard en Soi*

≡ SAMEDI 29

- > Loto, *salle Georges Daviet, par le Kiwanis Club*

≡ DIMANCHE 30

- > Troc Plantes, de 9h à 12h, *Parc des Jardins de Haute-Savoie*
- > Virades de l'Espoir, toute la journée, *Lac, par Vaincre la Mucoviscidose*



OCTOBRE

≡ JEUDI 11

- > Loto, *Salle Georges Daviet, par le Club sportif*

≡ SAMEDI 13

- > Rendez-vous Nature : atelier nichoirs et mangeoires, de 14h à 16h, *Parc des Jardins de Haute Savoie*

≡ DIMANCHE 14

- > Fest-noz, *Salle Georges Daviet, par le comité de jumelage*

≡ SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21

- > Salon des créateurs et de l'artisanat, *Salle Georges Daviet, par Escarcelle*

≡ DIMANCHE 28

- > Foire de la Bathie, de 8h à 18h, *Chef-Lieu, par le Comité des Fêtes et Réceptions et la Mairie*

Plus d'informations sur le site Internet WWW.LABALMEDESILLINGY.FR rubrique agenda ou **ABONNEZ-VOUS À LA NEWSLETTER** et recevez chaque semaine toute l'actualité de votre commune

